DIPLOME D'ASSISTANT DE REGULATION MEDICALE

Vu le décret n° 2019-747 du 19 juillet 2019 relatif au diplôme d'assistant de régulation médicale et à l'agrément des centres de formation d'assistant de régulation médicale

Vu l'arrêté du 19 juillet 2019 relatif à la formation conduisant au diplôme d'assistant de régulation médicale et à l'agrément des centres de formation d'assistant de régulation médicale

Le diplôme d'assistant de régulation médicale est délivré à

M /.	Mme
	Né (e) le à
	Par le centre de formation d'assistant de régulation médicale :
	Fait, à le le
	Le directeur du centre de formation ou son représentant (qualité, signature et cachet) :